

Demande de Stand
Partenaire Privilège

LES RENCONTRES NATIONALES DU TOURISME 2011



Code Identifiant **13780AF** valable pour transport entre le **04/11/2011** et le **14/11/2011**.

Des réductions sont appliquées sur une très large gamme de tarifs dans toutes les classes de transport (Espace Première, Espace Affaires, Tempo) sur l'ensemble des vols Air France du monde.

Pour obtenir les tarifs préférentiels consentis pour cet événement, connectez vous sur : www.airfranceklm-globalmeetings.com/?eid=10374AF ou par le lien Internet de cet événement.

Vous devez conserver ce présent document de la manifestation comme justificatif. Il peut vous être demandé de justifier l'utilisation du tarif consenti à tout moment de votre voyage. Pour connaître votre agence Air France la plus proche, consultez : www.airfrance.com

Société Air France, société anonyme au capital de 1.901.231.625 € – RCS Bobigny 420495178
Siège social : 45 rue de Paris, F95704 Roissy Charles de Gaulle Cedex, France
Document édité par Air France & KLM Global Meetings

Plus d'informations sur : www.atout-france.fr

Conditions Générales de Participation

Toute annulation de participation devra être signifiée par courrier, au moins 15 jours avant la date de la manifestation, soit au plus tard le 26 octobre 2011, article 4 des conditions générales de participation sur le site Internet www.atout-france.fr. Pour toute annulation moins de 15 jours avant la manifestation, vous pouvez vous faire remplacer en communiquant au commissariat général, par écrit, les noms et coordonnées du (des) remplaçant(s). Passé ce délai, les droits d'inscriptions resteront acquis ou dus à Atout France. En cas d'annulation de la manifestation pour des raisons indépendantes de sa volonté, Atout France ne saurait être tenu pour responsable. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si les circonstances les y obligent. Les Rencontres Nationales du Tourisme 2011 entrent dans le cadre de la formation continue. Pour toute prise en charge financière du coût de la manifestation par l'organisme de formation auprès duquel vous cotisez, vous devez télécharger la convention de formation simplifiée depuis le site Internet www.atout-france.fr. Le bénéficiaire de la formation devra s'assurer d'être pris en charge par l'organisme dont il dépend. Il devra également préciser le nom et les coordonnées de la

structure à facturer. Toute facture émise à l'attention d'un organisme ne pourra en aucun cas être annulée et libellée ultérieurement à l'attention d'un autre organisme. Dans l'hypothèse où l'organisme payeur ne saurait prendre en charge la formation, le participant s'engage à régler le coût total de la journée ou à annuler son inscription dans les délais requis et précisés ci-dessus.

Conformément aux dispositions de la loi relative à l'« Informatique et aux Libertés » n° 78-17 du 6/1/78, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux organisateurs des Rencontres. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification si nécessaire. Ces informations faisant l'objet d'une diffusion à l'ensemble des autres personnes inscrites aux Rencontres, si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient communiquées, vous voudrez bien nous le signaler par écrit par voie postale : Atout France – Rencontres Nationales du Tourisme 79/81, place de Clichy - 75009 Paris.

Code Identifiant : 13780AF
Valable du 04/11/2011 au 14/11/2011

www.atout-france.fr ou Hotline 01 70 94 65 22